

Belle-Bouche n'a qu'à parler¹;
 Sans artifice elle sait plaire.
 Quand Beaux-Yeux sont fermés, ce n'est pas grande affaire.
 Belle-Bouche à toute heure étale des trésors :
 La nacre est en dedans, le corail en dehors.
 Quand je daigne m'ouvrir, il n'est richesse égale.
 Les présents que nous fait la rive orientale
 N'approchent pas des dons que je prétends avoir.
 Trente-deux perles se font voir,
 Dont la moins belle et la moins claire
 Passe celle que l'Inde a dans ses régions :
 Pour plus de trente-deux millions
 Je ne m'en voudrais pas défaire.
 Belle-Bouche ainsi harangua.

Un amant pour Beaux-Yeux parla,
 Et, comme on peut penser, ne manqua pas de dire
 Que c'est par eux qu'Amour s'introduit dans les cœurs.
 Pourquoi leur reprocher les pleurs ?
 Il ne faut donc pas qu'on soupire ?
 Mais tous les deux sont bons ; Belle-Bouche a grand tort.
 Il est des larmes de transport ;
 Il est des soupirs au contraire
 Qui fort souvent ne disent rien.
 Belle-Bouche n'entend pas bien
 Pour cette fois-là son affaire.
 Qu'elle se taise, au nom des dieux,
 Des appas qui lui sont départis par les cieus.
 Qu'a-t-elle sur ce point qui nous soit comparable ?
 Nous savons plaire en cent façons ;
 Par l'éclat, la douceur, et cet art admirable
 De tendre aux cœurs des hameçons.
 Belle-Bouche le blâme, et nous en faisons gloire.
 Si l'on tient d'elle une victoire,
 On en tient cent de nous ; et pour une chanson
 Où Belle Bouche est en renom,
 Beaux-Yeux le sont en plus de mille.
 La cour, le Parnasse, et la ville,
 Ne retentissent tout le jour
 Que du mot de Beaux-Yeux et de celui d'Amour.
 Dès que nous paraissions chacun nous rend les armes.
 Quiconque nous appellerait
 Enchanteurs, il ne mentirait,
 Tant est prompt l'effet de nos charmes.
 Sous un masque trompeur leur éclat fait si bien,
 Que maint objet tel quel, en plus d'une rencontre,
 Par ce moyen passe à la montre.

¹ L'auteur original fait dire ici à la bouche : « Ce sont mes paroles qui charment quelquefois par leur douceur, qui étonnent par leurs menaces, qui attirent par leurs promesses, et qui, quoi qu'elles fassent, gagnent toujours quelque empire sur les âmes, et font connaître qu'il n'y a rien de plus élevé qu'elles, puisqu'elles sont filles de la raison et de l'intelligence. » (*Dialogue des Yeux et de la Bouche* dans le *Recueil des pièces en prose* de Sercy, 1638, in-12, p. 269.)

On demande qui c'est, et souvent ce n'est rien :
 Cependant Beaux-Yeux sont la cause
 Qu'on prend ce rien pour quelque chose.
 Belle-Bouche dit : J'aime ; et le disons-nous pas
 Sans aucun bruit ? Notre langage,
 Muet qu'il est, plaît davantage
 Que ces perles, ce chant, et ces autres appas
 Avec quoi Belle-Bouche engage.
 L'avocat de Beaux-Yeux fit sa péroraison
 Des regards d'une intervenante.
 Cette belle approcha d'une façon charmante ;
 Puis il dit, en changeant de ton :
 J'amuse ici la cour par des discours frivoles ;
 Ai-je besoin d'autres paroles
 Que des yeux de Phyllis ? Juge, regardez-les ;
 Puis prononcez votre sentence :
 Nous gagnerons notre procès.

Phyllis eut quelque honte, et puis sur l'assistance
 Répandit des regards si remplis d'éloquence,
 Que les papiers tombaient des mains.
 Frappé de ces charmes soudains,
 L'auditoire inclinait pour Beaux-Yeux dans son âme.
 Belle-Bouche, en faveur des regards de la dame,
 Voyant que les esprits s'allaient préoccupant,
 Prit la parole, et dit : A cette rhétorique
 Dont Beaux-Yeux vont ainsi les juges corrompant,
 Je ne veux opposer qu'un seul mot pour réplique.
 La nuit, mon emploi dure encor :
 Beaux-Yeux sont lors de peu d'usage ;
 On les laisse en repos, et leur muet langage
 Fait un assez froid personnage.
 Chacun en demeura d'accord.
 Cette raison régla la chose ;
 On préféra Belle-Bouche à Beaux-Yeux.
 En quelques chefs pourtant ils eurent gain de cause.
 Belle-Bouche baisa le juge de son mieux.

III.

VIRELAI SUR LES HOLLANDAIS.

1672.

A vous, marchands de fromage,
 Salut, révérence, hommage,
 A vous, marchands de fromage.
 C'est à vous d'être en ombrage

¹ Dans la pièce en prose, les yeux et la bouche se promettent mutuellement de vivre en bonne intelligence ; mais il n'y a que le cœur qui la plupart du temps n'est pas d'accord avec eux, et le malheur est qu'il est caché en un lieu secret où l'on ne découvre pas ses fourbes.

De ce terrible équipage
 Qu'on fait sur votre rivage¹.
 C'est vous, pêcheurs de haran,
 C'est vous, vendeurs de safran,
 Qui prétendez d'un fromage
 Faire au soleil un écran².
 Peuple hérétique et maran³,
 Ennemi du Vatican,
 Sur qui va fondre l'orage,
 C'est trop faire de cancan
 Et parler en maître Jean ;
 Il faut changer de langage,
 Et baisser de plus d'un cran
 Cette fierté de courage.
 En vain votre aréopage,
 Votre nouvelle Carthage,
 Met toute chose en usage
 Pour détourner l'ouragan,
 Et vous sauver du naufrage.
 La foudre part du nuage,
 Et va sécher marécage,
 Rompre digue et ouatergan⁴.
 Vous avez beau mettre en gage
 La jupe et le calandran⁵,

¹ Au commencement de l'année 1672, Louis XIV avait fait attaquer par l'Angleterre, son alliée, la flotte des Hollandais, qui revenait de Smyrne. Il fit suivre cette attaque d'une déclaration de guerre de la France contre la Hollande, et il alla ensuite en Flandre se mettre à la tête d'une armée de cent soixante et dix mille hommes, la plus belle, la mieux équipée, la mieux disciplinée qu'on eût encore vue en France. Voyez Reboulet, *Histoire du siècle de Louis XIV*, t. II, p. 45-45, édit. 1744, in-4°.

² Dans plusieurs symboles on avait représenté Louis XIV sous la forme du soleil, qui éclaire et échauffe.

³ Scélérate, voleur. On appelait autrefois *marandaillé* une troupe de gueux. Dans Marot on trouve le mot *marane*, pour signifier une prostituée, une coquine.

Il avoit bien les yeux de rane (grenouille)
 Et si étoit fils d'une marane,
 Comme tu es.

On disait autrefois aussi *marander*, pour raccrocher, se prostituer. Ainsi dans la confession de la belle fille : « Pour ce que souvent je n'ai mie été *marander* en été, et maintenir joyeux seté. » Depuis on a dit dans un sens un peu différent, *maraud* et *marauder*. Rabelais, *Gargantua*, liv. I, chap. VIII, t. I, p. 26, s'est servi du mot *maranisez* : « Car son père haysoit tous ces indalgos *maranisez* comme diables. » Ce mot vient du mot espagnol *marrano*, qui signifie proprement un chrétien de race juive ou mahométane : de là est venu le mot *maraud*.

⁴ Digue et madrier. *Ouatergan* est la corruption du mot hollandais *watergang*, mot à mot une planche aquatique. Mais ce mot composé ne s'emploie qu'au pluriel, et on appelle *watergangen* des planches longues et épaisses qui règnent dans le tillac ou le pont d'en haut, le long du bordage du vaisseau. Ainsi le mot *ouatergan* pourrait, par métonymie, signifier ici *vaisseau*. M. Boiste a inséré dans son dictionnaire le mot *ouatergan* ; mais il l'explique par fossé horribleux. Je doute que jamais ce mot ait eu cette signification.

⁵ Vêtement formé d'une étoffe lisse.

Appeler le Castillan,
 Le Walon et le Flaman,
 Le Maure et l'Européen ;
 Vous avez beau, comme un pan¹,
 Déployer votre plumage,
 Et faire grand étalage
 De bois, de mâts, de cordage,
 Et de soldats de louage ;
 Votre lâche paysan,
 Plus poltron à l'abordage
 Et plus timide qu'un fan²,
 Tournera bientôt visage,
 Et sera comme un crocan.
 Mandez lettres et message
 Chez le Goth et l'Alleman,
 Et dans tout le voisinage ;
 Criez au meurtre, à l'outrage ;
 On me pille, on me saccage :
 Proposez un arbitrage,
 Offrez des places d'otage ;
 Eussiez-vous pour partisan
 Belzébut, Léviathan,
 Et les pages de Satan,
 Malgré votre tripotage
 Et votre patelinage,
 Notre roi, vaillant et sage,
 Notre invincible sultan
 Ruinera ville et pacage,
 Mettra votre or au pillage,
 Vos personnes au carcan,
 Et vos meubles à l'encan.
 Ainsi l'on voit le milan,
 A travers ronce et feuillage,
 Fondre dessus l'ortolan,
 La corneille ou le faisán ;
 De même le cormoran
 Gobe dans l'eau l'éperlan,
 La sardine et le merlan.
 Jamais le grand Tamerlan
 Ne fit chez le Musulman
 Tant de bruit ni de ravage,
 Lorsqu'il vainquit le Persan,
 Extermina le soudan,
 Et qu'il mit en esclavage
 L'illustre mahométan
 Qu'il traîna dans une cage.
 De son heureux mariage
 Avec l'infante du Tage³
 Doit naître un puissant lignage,
 Qui portera le carnage

¹ Pour *paon*, par licence poétique.

² Pour *faon*, par licence poétique.

³ Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, pays que le Tage arrose.

Jusqu'aux terres du Liban,
 Qui détruira l'Alcoran,
 Et du monarque ottoman
 Arrachera le turban.
 Tandis, pour apprentissage,
 Il verra dans son bas âge
 Louis commencer l'ouvrage,
 Lui tracer route et passage,
 Et d'un superbe héritage
 Augmenter son apanage.
 Je ne suis sorcier ni mage,
 Mais je prédis, et je gage,
 Qu'on verra croître l'herbage
 Dans les places d'Amsterdam¹,
 Que Dordrecht et Rotterdam²
 Ne seront qu'un ermitage,
 Qu'un lieu désert et sauvage
 Croyez-moi, pliez bagage,
 Rompez trafic et ménage,
 Vendez cruches et laitage,
 Et passez à l'Indostan,
 Dans quelque île de sauvage,
 De nègre ou d'anthropophage:
 Allez chez le prêtre Jean³
 Débitier l'orviétan,
 La clinquaille et le ruban,
 Et faire le personnage
 De médecin, d'artisan,
 De juif, ou de charlatan.
 Mais, ma foi, c'est grand dommage
 De s'amuser davantage
 A barbouiller cette page
 Pour y peindre votre image,
 Et chercher depuis Adan⁴,
 Depuis Sem, Japhet, et Can⁵,
 Jusques aux neiges d'antan⁶,
 Toutes les rimes en an,
 Pour les avaleurs de bran.
 Bonjour, bonsoir, et bon an.
 Quand le pinson au bocage
 Commencera son ramage;
 Dès que le premier fourrage
 Nous permettra le voyage,
 Vous verrez que mon présage
 N'est rien moins qu'un badinage,
 Et qu'un conte de roman.
 A vous, marchands de fromage,

¹ Pour Amsterdam et Rotterdam, par licence poétique.

² Souverain imaginaire auquel on donnait les vastes États des Portugais plaçaient tantôt au Thibet, ou dans la haute Asie, et tantôt dans l'Abyssinie.

³ Pour Adam et Cain, par licence poétique.

⁴ D'autrefois, des temps anciens, mot dérivé du latin *ante annum*.

A vous, pêcheurs de haran,
 Salut, révérence, hommage,
 A vous, marchands de fromage.

IV. STANCES.

JANOT ET CATIN¹.

1675.

Un beau matin,
 Trouvant Catin
 Toute seulette,
 Pris son tetin²
 De blanc satin,
 Par amourette:
 Car de galette
 Tant soit mollette
 Moins friand suis, pour le certain.
 Adonc, me dit la bachelette³,
 Que votre coq cherche poulette;
 Ici ne fera grand butin.

Telle censure
 Ne fut si sûre
 Qu'elle espérait;

¹ J'ai composé ces stances en vieux style, à la manière du *Blason des Fausses Amours*, et de celui des *Folles Amours*, dont l'auteur est inconnu. Il y en a qui les attribuent à l'un des Saint-Gelais: je ne suis pas de leur sentiment, et je crois qu'ils sont de Cretin^{**}. (Note de la Fontaine.)

² Je trouve dans les contes de Bonaventure des Perriers la note suivante sur ce mot: «Teton ne s'est dit que vers la fin du seizième siècle: on disait auparavant *tetin*, qui aujourd'hui se prend pour le bout de la mamelle. *Teton*, au commencement, était un diminutif de *tetin*, suivant l'explication du sieur de la Noue, qui dans son Dictionnaire des rimes, interprète *teton* petit *tetin*. Maurice de la Porte, mort le 25 avril 1575, est, je pense, l'auteur le plus ancien qui ait écrit *teton*» (*Contes de Bonaventure des Perriers*, t. I, p. 112, édit. de 1755, in-12.)

³ La jeune fille.

⁴ Le mot *blason* signifie le blâme ou la louange de la chose que l'on veut blasonner:

Aussi n'est-il blason, tant soit infame,
 Qui seut changer le bruit d'honneste fame,
 Et n'est blason, tant soit plein de louange,
 Qui le renom de folle femme change.

Cl. MAROT, *Épîtres*, 13, l. II, p. 56.

^{**} Il y a des erreurs dans cette note de notre poète. Le Duchat, dans la préface de son édition du *Blason des Fausses Amours*, qui est à la suite des *Quinze Joies de Mariage*, la Haye, 1726, in-12, p. 214, relève cette assertion, et prouve que le *Blason des Fausses Amours* est de frère Guillaume Alexis, religieux de Lire, prieur de Bussy. Quant au *Loyer des Folles Amours*, il est de Cretin, si l'on s'en rapporte à la Croix du Malne. Cependant Consteller ne l'a point inséré dans son édition des Œuvres de ce poète, 1722, in-8.

Ne commettrais pour cent ducats.
 Que ce soit donc votre plaisance
 De me laisser en patience,
 Et de finir cet altercas¹.

JANOT.

Alors qu'on use
 De vaine excuse,
 C'est grand défaut;
 Telle refuse
 Qui après muse²,
 Dont bien peu chault³;
 Car point ne fault⁴
 Tout homme caut⁵

A chercher mieux quand on l'amuse.
 Dont je conclus qu'en amour faut
 Battre le fer quand il est chaud,
 Sans chercher ni détour ni ruse.

Onc⁶ en amours
 Vaines clamours⁷
 Ne me reviennent⁸;
 Roses et flours⁹,
 Tous plaisants tours,
 Mieux y conviennent.
 Assez tôt viennent,
 Voire¹⁰ proviennent

Du temps qu'on perd douleurs et plours¹¹,
 Faut que tels cas aux gens surviennent.
 C'est bien raison qu'ils entretiennent
 En tout déduit¹² leurs plus beaux jours.

Ainsi prêchois,
 Et j'émuvois
 Cette mignonne;
 Mes mains fourrois,
 Usant des droits
 Qu'amour nous donne.
 Humeur friponne
 Chez la pouponne

Se glissa lors en tapinois.
 Son œil me dit en son patois:
 Berger, berger, ton heure sonne.
 J'entendis clair; car il n'est homme
 Plus attentif à telle voix.
 Ami lecteur, qui ceci vois,

¹ Cette dispute, cette altercation.

² C'est le proverbe qui refuse muse, c'est-à-dire, diffère en insensé.

³ Peu importe.

⁴ Ne manque, du verbe falloir.

⁵ Fin, rusé, du mot latin *cautus*.

⁶ Jamais.

⁷ Ne me font plaisir.

⁸ Même.

⁹ Plaisir, jouissance.

¹⁰ Clameurs.

¹¹ Fleurs.

¹² Pleurs.

De ma fressure¹
 Dame luxure
 J'à s'emparoit.
 En tel détroit
 Mon cas étoit,

Que je quis² meilleure aventure.
 Catin ce jeu point n'entendoit;
 Mieux attaquais, mieux défendoit
 Dont je souffris peine très-dure.

Pendant l'étrif³,
 D'un ton plaintif
 Dis chose telle:
 Las! moi chétif
 En son esquif
 Caron m'appelle.
 Cessez donc, belle,
 D'être cruelle

A cettuy votre humble captif;
 Il est à vous foye et ratelle⁴.
 Bien grand merci, répondit-elle
 Besoin n'ai d'un tel apprentif.

JANOT.

Je vous affie⁵
 Et certifie
 Que quelque jour
 J'ai bonne envie
 Ne vous voir mie
 Dure à l'étour⁶.
 Le dieu d'Amour
 Sait plus d'un tour:

Que votre cœur trop ne s'y fie;
 Car, quant à moi, j'ai belle paour⁷
 Qu'à vous fêrir⁸ n'ait le bras gourd⁹.
 Le contemner¹⁰ est donc folie.

CATIN.

Vous n'avez pas
 Bien pris mon cas,
 Ne ma sentence.
 De tomber, las!
 D'Amour ez laz
 Ne fais doutance¹¹.
 Mais telle offense,
 En conscience,

¹ De mon cœur et de mes entrailles.

² Que je cherchai, du verbe *querre*.

³ Le débat, la querelle.

⁴ Il est à vous du foie et de la rate, c'est-à-dire tout entier.

⁵ Je vous promets, je vous assure.

⁶ C'est-à-dire, j'ai bonne envie de ne pas vous voir tenir ferme au choc ou au combat.

⁷ J'ai belle peur.

⁸ Vous attaquer, vous précipiter.

⁹ Percus, engourdi. ¹⁰ Mépriser.

¹¹ Il n'est pas douteux qu'on ne finisse par tomber dans les précipices (ex laz) de l'Amour.

Ton serviteur, qui Jean se nomme,
Dira le reste une autre fois.

V. VERS

POUR DES BERGERS ET DES BERGÈRES, DANS
UNE FÊTE DONNÉE A TROYES,

EN 1678¹.

Telles étaient jadis ces illustres bergères
Que le Lignon tenait si chères ;
Tels étaient ces bergers qui, le long de ses eaux,
Menaient leurs paisibles troupeaux,
Et passaient dans les jeux leurs plus belles années.
Parmi ces troupes fortunées,
Les plaisirs de campagne et les plaisirs de cour
Trouvaient leur place tour à tour.
Comme eux, tantôt on nous voit sur l'herbette
Marquer nos pas au son de la musette,
Cueillir et présenter les fleurs,
En y mêlant quelques douceurs :
Tantôt aux bords de nos fontaines
Nous chantons de l'amour les plaisirs et les peines ;
Et le divin Tircis mêle aussi quelquefois
Son téorbe divin aux accents de nos voix.
Parfois à sa bergère on donne sérénade ;
Avec elle on fait mascarade,
On danse même des ballets.
On fait des vers galants, on en fait des follets.
Nous lisons de Renaud les douces aventures,
Et les magiques impostures
De la belle qui l'enchantait ;
Tout ce que le Tasse chanta,
Et mille autres récits que la galanterie
Semble avoir inventés pour notre bergerie.
Nous vous dirons aussi que nos brillants guérets
Et nos sombres forêts
Nous fournissent parfois de quoi faire grand'chère ;
Mais cela paraîtrait vulgaire,
Et l'on dirait qu'en discours de berger
On ne parle jamais de boire et de manger.
Ainsi passe le temps, sans tracas, sans cabales
Gens d'une humeur assez égale ;
Voilà nos douces libertés :
Qu'ont de mieux vos sociétés ?

¹ Grosley a publié ces vers dans les *Étrennes d'Apollon*, en nous apprenant que la Fontaine les fit au château des Cours, près de Troyes, où il allait souvent passer l'automne, chez Rémond de Cours, frère du fermier général.

VI. PRÉDICTIONS

POUR LES QUATRE SAISONS DE L'ANNÉE,

MISES

DANS UN ALMANACH DONNÉ A M^{ME} DE MONTESPAN
PAR M^{ME} DE FONTANGES¹,

LE 1^{ER} DE L'AN 1680.

HIVER.

Tout est fait pour Louis, et, dans leur consistoire,
Les dieux ont résolu de suivre ses desirs.
Mars a passé le Rhin jusqu'ici pour sa gloire ;
L'Amour le va bientôt passer pour ses plaisirs².

PRINTEMPS.

Le retour des zéphirs nous annonçait la guerre ;
Les cœurs sont à présent pleins d'un autre souci³ ;
Et jamais le printemps n'amena sur la terre
Tant d'amoureux desirs que fera celui-ci.

ÉTÉ.

Flore a fait son devoir ; Cérès, Bacchus, Pomone,
Feront aussi le leur, si je lis dans les cieux :
Un printemps éternel, une éternelle automne,
En faveur de Louis vont régner dans ces lieux.

AUTOMNE.

Des fruits d'un doux hymen je vois l'heureux présage,
Avant que de cet an l'on ait atteint le bout :
Il doit naître un enfant⁴ qui surmonterait tout,
Si son aïeul n'avait achevé cet ouvrage.

¹ Pour l'explication de cette pièce, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 509. C'est à ce cadeau de madame de Fontanges à madame de Montespan que madame de Sévigné fait allusion quand elle dit, dans sa lettre en date du 5 janvier 1680 : « Pour la per-
sonne qu'on ne voit point, elle paraît quelquefois comme une divinité ; elle a donné des étrennes magnifiques à sa devancière et à tous ses enfants. »

² Le mariage du Dauphin de France avec Marie-Anne-Victoire de Bavière était arrêté depuis longtemps, et la princesse se disposait à passer le Rhin pour venir en France le conclure. Voyez Reboulet, *Histoire du siècle de Louis XIV*, t. II, p. 273.

³ A la fin de 1679, Louis XIV avait signé la paix avec toutes les puissances.

⁴ Le fils du Dauphin. Ce fut véritablement une prédiction.

VII. LE SONGE.

POUR MADAME LA PRINCESSE DE CONTI¹.

1689.

La déesse Conti² m'est en songe apparue :
Je la crus de l'Olympe ici-bas descendue.
Elle étalait aux yeux tout un monde d'attraits,
Et menaçait les cœurs du moindre de ses traits.
Fille de Jupiter, m'écriai-je à sa vue,
On reconnaît bientôt de quel sang vous sortez.
L'air, la taille, le port, un amas de beautés,
Tout excelle en Conti ; chacun lui rend les armes :
Sa présence en tous lieux fera dire toujours :
Voilà la fille des Amours ;
Elle en a la grâce et les charmes.
On ne dira pas moins, en admirant son air,
C'est la fille de Jupiter.
Quand Morphée à mes sens présenta son image,
Elle allait en un bal s'attirer maint hommage.
Je la suivis des yeux ; ses regards et son port
Remplissaient en chemin les cœurs d'un doux transport.
Le songe me l'offrit par les Grâces parée :
Telle aux noces des dieux ne va point Cythérée ;
Telle même on ne vit cette fille des flots
Du prix de la beauté triompher dans Paphos.
Conti me parut lors mille fois plus légère
Que ne dansent aux bois la nymphe et la bergère :
L'herbe l'aurait portée ; une fleur n'aurait pas
Reçu l'empreinte de ses pas :
Elle sembla raser les airs à la manière
Que les dieux marchent dans Homère.
Ceci n'est-il point trop savant ?
Des éruditions la cour est ennemie :
Même on les voit assez souvent
Rebuter par l'Académie.
Hélas ! en cet endroit mon songe fut trop court ;
Je sentis effacer de si douces images ;
Et, la nuit ramenant les entretiens du jour,
Je me représentai de perfides courages ;
Je ramassai les bruits que de divers endroits

¹ La Fontaine, dans le carnaval de 1689, avait vu la jeune princesse douairière de Conti parée, et prête à partir pour le bal. Il en rêva la nuit. Tel est le sujet de ces vers, qu'il envoya le jour suivant à la princesse. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, p. 493.

² C'est de Marie-Anne ou Anne-Marie de Bourbon, fille du roi et de mademoiselle de la Vallière qu'il est ici question. Elle naquit le 2 octobre 1666, et mourut le 5 mai 1759. Alors veuve de Louis-Armand de Conti, elle était, lorsque la Fontaine composa cette pièce, princesse douairière de Conti ; et on la désignait toujours ainsi pour la distinguer de l'autre princesse de Conti, ou de Marie-Thérèse de Bourbon, petite-fille du grand Condé, mariée au prince de la Roche-sur-Yon, ou au second prince de Conti, frère d'Armand.

Vient répandre chez nous la déesse aux cent voix,
Qui du songe inventeur imite les ouvrages.
Morphée, accompagné de ses plus noirs démons,
Me peignit cent États brouillés en cent façons.
A Conti succéda ce que fait l'Angleterre :
Je ne vis qu'un chaos plein d'appareils de guerre.
Que les enfants de Mars ont un différent air
De la fille de Jupiter !
Songe, par qui me fut son image tracée,
Ne reviendrez-vous plus l'offrir à ma pensée ?
En finissant trop tôt vous causez trop d'ennuis.
Faites de vos faveurs un plus juste partage ;
Et revenez toutes les nuits,
Ou duriez un peu davantage.

VIII. RÉPONSE D'UNE DAME

A UN SONGE DE SON AMANT¹.

Tenir entre ses bras sa belle toute nue,
De sa seule pudeur à regret défendue,
Et perdre en vains respects ce précieux moment.
C'est rêver, je l'avoue, et bien profondément,
Que d'avoir tant de retenue.

Il faut être en amour un peu plus hasardeux.
Si la belle revient en pareil équipage,
Moins de respect, plus de courage :
Vous ne serez jamais heureux
Si vous êtes toujours si sage.

Il est de certains temps où, maître à votre tour,
Vous pouvez sans scrupule exercer votre empire.
En ces occasions notre honneur a beau dire,
Un brave homme n'en doit croire que son amour.

Ne me vantez donc plus le pouvoir de mes charmes ;
L'accueil dont vous avez régala mes attraits
De tout ce que j'ai cru sur la foi de vos larmes
Me désabuse pour jamais.

Dans ce songe discret leur faiblesse se montre ;
Et leur mérite, hélas ! me doit être suspect,
Puisque vous m'apprenez qu'en pareille rencontre
Ils n'inspirent que du respect.

¹ Cette pièce se trouve aussi attribuée à Pavillon, dans l'édition des œuvres de ce poète, de 1720, in-42, p. 84, et dans celle de 1732, t. II, p. 124. Dès l'année 1713, on l'avait imprimée comme étant de la Fontaine.

IX. ÉPITHALAME¹.

L'HYMÉNÉE ET L'AMOUR.

A LL. AA. SS. MADEMOISELLE DE BOURBON, ET
MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONTI².

JUIN 1688.

Hyménée et l'Amour vont conclure un traité
Qui les doit rendre amis pendant longues années.
Bourbon, jeune divinité,
Conti, jeune héros, joignent leurs destinées.
Condé l'avait, dit-on, en mourant souhaité.
Ce guerrier, qui transmet à son fils en partage
Son esprit, son grand cœur, avec un héritage
Dont la grandeur non plus n'est pas à mépriser,
Contemple avec plaisir de la voûte éthérée
Que ce nœud s'accomplit, que le prince l'agrée,
Que Louis aux Condés ne peut rien refuser.

Hyménée est vêtu de ses plus beaux atours :
Tout rit autour de lui, tout éclate de joie :
Il descend de l'Olympe environné d'Amours
Dont Conti doit être la proie :
Vénus à Bourbon les envoie.
Ils avaient l'air moins attrayant
Le jour qu'elle sortit de l'onde,
Et rendit surpris notre monde
De voir un peuple si brillant.

Le chœur des Muses se prépare :
On attend de leurs nourrissons
Ce qu'un talent exquis et rare
Fait estimer dans nos chansons.
Apollon y joindra ses sons,
Lui-même il apporte sa lyre.
Déjà l'amante de Zéphire,
Et la déesse du matin,

¹ Cet épithalame a été inséré à tort dans l'édition des Fables faite à Londres en 1708, fable CCXXVI, et depuis dans toutes les autres éditions antérieures à celle que nous avons donnée en 1825. C'est dans l'édition de Paris, 1715, qu'on a mis, pour la première fois, dans le titre, *L'Hyménée et l'Amour*.

² Marie-Thérèse de Bourbon, dite mademoiselle de Bourbon, fille aînée de Henri-Jules, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, fut mariée, par dispense du pape, à Versailles, le 29 juin 1688, à François-Louis de Bourbon, prince de Conti. C'est au sujet de ce mariage que la Fontaine fit cet épithalame. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, donne pour femme à François-Louis de Bourbon-Conti Adélaïde de Bourbon. Il se trompe : elle se nommait Thérèse de Bourbon. C'est sa seconde fille qui fut nommée Louise-Adélaïde. (Voyez Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison de France*, troisième édition in-folio, 1726, t. I, p. 348-350.) François-Louis de Bourbon était né le 30 avril 1664, et Marie-Thérèse de Bourbon le 1^{er} février 1666.

Des dons que le printemps étale
Commencent à parer la salle
Où se doit faire le festin.

O vous pour qui les dieux ont des soins si pressants,
Bourbon, aux charmes tout-puissants,
Ainsi qu'à l'âme toute belle,
Conti, par qui sont effacés
Les héros des siècles passés,
Conservez l'un pour l'autre une ardeur mutuelle !
Vous possédez tous deux ce qui plaît plus d'un jour,
Les grâces et l'esprit, seuls soutiens de l'amour.
Dans la carrière aux époux assignée¹,
Prince et princesse, on trouve deux chemins :
L'un de tiédeur, commun chez les humains ;
La passion à l'autre fut donnée.

N'en sortez point : c'est un état bien doux,
Mais peu durable en notre âme inquiète.
L'amour s'éteint par le bien qu'il souhaite ;
L'amant alors se comporte en époux.
Ne saurait-on établir le contraire,
Et renverser cette maudite loi ?
Prince et princesse, entreprenez l'affaire ;
Nul n'osera prendre exemple sur moi.
De ce conseil faites expérience ;
Soyez amants fidèles et constants ?
S'il faut changer, donnez-vous patience,
Et ne soyez époux qu'à soixante ans.
Vous ne changerez point : écoutez Calliope ;
Elle a pour votre hymen dressé cet horoscope :

Pratiquer tous les agréments
Qui des époux font des amants,
Employer sa grâce ordinaire,
C'est ce que Conti saura faire.
Rendre Conti le plus heureux
Qui soit dans l'empire amoureux,
Trouver cent moyens de lui plaire,
C'est ce que Bourbon saura faire.

Apollon m'apprit l'autre jour
Qu'il naîtrait d'eux un jeune Amour
Plus beau que l'enfant de Cythère,
En un mot semblable à son père⁴.
Former cet enfant sur les traits
Des modèles les plus parfaits,

⁴ Si la Fontaine avait fait imprimer lui-même cette pièce, il aurait mis *assinée* pour la rime, comme il a fait ailleurs en pareil cas.

² Il n'en fut malheureusement pas ainsi, et l'on peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 485.

³ Marie-Thérèse de Bourbon eut sept enfants de son mariage avec le prince de Conti. Quatre seulement vécurent, deux garçons et deux filles.

C'est ce que Bourbon saura faire ;
Mais de nous priver d'un tel bien,
C'est à quoi Bourbon n'entend rien¹.

X. ÉGLOGUE.

CLYMÈNE, ANNETTE.

CLYMÈNE.

Je ne veux plus aimer, j'en ai fait un serment.
Lisis vient de louer en ma présence Aminte :
J'ai vu triompher mon amant
Du dépit dont j'étais atteinte.
Je ne veux plus aimer, j'en ai fait un serment.
Tu ris...

ANNETTE.

Qui ne rirait de ce sujet de plainte ?
Mais que dis-tu d'Atis, qui, seul et sans témoins,
Rêve toujours sous quelque ombrage ?
Son troupeau ne fait plus le sujet de ses soins ;
Les loups ont l'humeur moins sauvage.
Dieux ! que son chant me plaît !

CLYMÈNE.

Dis plutôt son amour.

Il entretient nuit et jour
Les échos de notre bocage.

ANNETTE.

Oserais-je l'aimer ? serait-ce point un mal ?
Hélas ! j'entends dire à nos mères
Qu'aucun poison n'est plus fatal.

¹ Nous avons, dans un manuscrit du temps, une relation faite par un témoin oculaire de la cérémonie des fiançailles et de celle du mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Bourbon. Tous deux se rendirent à quatre heures après midi dans le cabinet du roi, à Versailles, le 28 juin 1688. Leur contrat y fut signé par le roi, le Dauphin, la Dauphine, Monsieur et Madame, le duc de Chartres, et toute la maison royale ; après toutefois que le marquis de Seignelay, qui avait la maison du roi dans son département, en eut fait lecture. Ensuite l'évêque d'Orléans, premier aumônier du roi, fit la cérémonie des fiançailles... Le lendemain, à la messe du roi, ce prélat fit la cérémonie des épousailles... L'après-dînée le prince de Conti reçut ses visites dans l'appartement de M. le prince (de Condé). Après le souper le roi descendit dans cet appartement, où tout était magnifique ; le Dauphin, la Dauphine, Monsieur, Madame, et toute la cour, suivirent le roi. On examina les toilettes et tous les présents de nocce. La robe de chambre du prince était d'un brocart d'or mêlé de couleurs de feu et de vert. Le roi fit l'honneur à ce prince de lui donner sa chemise, et madame la Dauphine la donna à madame la princesse de Conti. Après que madame la princesse de Conti eut été mise au lit, le roi y conduisit M. le prince de Conti. Le lendemain le roi et madame la Dauphine les allèrent visiter dans le même lieu. Le jour suivant ils se rendirent à Paris, à l'hôtel de Conti, où Monseigneur (le Dauphin) les vint voir ce jour-là. Il fut reçu, à la descente de son carrosse, par M. le prince (de Condé), M. le duc (fils du prince de Condé), et M. le prince de Conti ; et il y eut une très-belle fête.

CLYMÈNE.

Elles n'ont pas été toujours aussi sévères :
Rends-leur ces agréments qu'ont les jeunes bergères,
Tu leur entendras dire aussi souvent qu'à moi :
Le doux poison qu'Amour ! Amour, il n'est que toi
De plaisir sensible en la vie :
On ne blâme que par envie
Les cœurs qui vivent sous ta loi.

ANNETTE.

Mais, Clymène, que veux-tu dire ?
Toi-même tu voulais tout à l'heure bannir
Les doux transports de ce martyr.

CLYMÈNE.

Ah ! je n'y pensais plus ; tu m'en fais souvenir.
J'entends le son d'une musette !
Sont-ce point nos amants, Annette ?
(*Atis et Lisis paraissent.*)

LISIS, à Clymène.

Je confesse mon crime, et viens, plein de regret...

CLYMÈNE.

Je vous veux apprendre un secret.
Ne vantez que l'objet qui fait votre tendresse ;
Forcez vos amours d'avouer
Qu'un amant n'a des yeux que pour voir sa maîtresse,
De l'esprit que pour la louer.

ANNETTE.

Il suivra tes conseils ; pardonne-lui, Clymène.
Si l'ami s'excuse aisément,
Il me semble qu'on doit avec bien moins de peine
Pardonner à l'amant.

CLYMÈNE.

Ton ignorance me fait rire ;
Pardonne à l'amant ! Annette, y penses-tu ?
Je vois bien qu'en effet l'amour t'est inconnu.
Atis, prends soin de l'en instruire.
Nous nous fâchons du mot d'amour :
Ce sont façons qu'il nous faut faire ;
Et cependant tout ce mystère
Dure au plus l'espace d'un jour.
Nous soupirons à notre tour ;
Un doux instinct nous le commande.
L'amant honteux fait mal sa cour :
Nous ne donnons qu'à qui demande.

ATIS.

Puisqu'on me le permet, je jure, par les yeux
De la bergère que j'adore,
Qu'il n'est rien si beau sous les cieus,
Ni la fraîche et riante Aurore,
Ni la jeune et charmante Flore.
Elle n'a qu'un défaut, c'est d'être sans amour.
Ah ! si je lui pouvais montrer ce qu'elle ignore,
Nul berger plus heureux n'aurait pu voir le jour.

LISIS.

Annette est belle ; qui le nie ?

Mais Clymène emporte le prix ;
Et moi j'emporte sur Atis
Celui d'une ardeur infinie.
Je sais languir, je sais brûler.

CLYMÈNE.

Savez-vous le dissimuler ?

LISIS.

Si je le sais, cruelle !

CLYMÈNE.

Il est vrai, votre peine
Dura deux jours sans éclater.
Je n'osai d'abord m'en flatter :
N'étais-je pas bien inhumaine ?

LISIS.

Deux jours ? vous comptez mal : tout est siècle aux amants.
Récompensez ces longs tourments.

ATIS, à Annette.

Payez les transports de mon zèle.

CLYMÈNE.

Annette, qu'en dis-tu ?

ANNETTE.

Mais toi ? Je suis nouvelle
En tout ce qui regarde un commerce si doux.
Sachons auparavant ce qu'ils veulent de nous.

LISIS ET ATIS.

L'aveu d'une ardeur mutuelle :
Tout le reste dépend de vous.

CLYMÈNE ET ANNETTE.

Eh bien ! on vous l'accorde.

LISIS ET ATIS.

Oh ! charmantes bergères !
Allons sur les vertes fougères,
Au plus creux des forêts, au fond des antres sourds,
Célébrer nos tendres amours.

TOUS ENSEMBLE.

Allons sur les bords des fontaines,
Le long des prés, parmi les plaines,
Mêler aux aimables zéphyrus
Nos malheureux soupirs.

BALLADES ET RONDEAUX.

BALLADE I¹.

SUR

LE REFUS QUE FIRENT LES AUGUSTINS DE PASSER
LEUR INTERROGATOIRE DEVANT MESSIEURS,

EN AOUT 1658.

Aux Augustins, sans alarmer la ville,
On fut hier soir ; mais le cas n'alla bien.

¹ Le sujet en est expliqué dans une note de Brossette sur Boileau (t. II, p. 188 de l'édition de Saint-Marc). En voici l'extrait :

L'huissier, voyant de cailloux une pile,
Crut qu'ils n'étaient mis là pour aucun bien.
Très-sage fut ; car, avec doux maintien,
Il dit : Ouvrez ; faut-il tant vous requerre ?
Qu'est donc ceci ? Sommes-nous à la guerre ?
Messieurs sont seuls ; ouvrez, et croyez-moi.
Messieurs, dit l'autre, en celien n'ont que querre² ;
Les augustins sont serviteurs du roi.

Dea³ (répond l'un de Messieurs fort habile,
Conseiller clerc, et surtout bon chrétien),
Vous êtes troupe en ce monde inutile ;
Le tronc vous perd depuis ne sais combien ;
Vous vous battez, faisant un bruit de chien.
D'où vient cela ? Parlez, qu'on ne vous serre⁴ :
Car, que soyez de Paris ou d'Auxerre,
Il faut subir cette commune loi :
Et, n'en déplaise aux suppôts de saint Pierre,
Les augustins sont serviteurs du roi.

Lors un d'entre eux (que ce soit Pierre ou Gille,
Il ne m'en chaut⁵ : car le nom n'y fait rien),
Vraiment, dit-il, voilà bel évangile ;
C'est bien à vous de régler notre bien.
Que le tronc serve à l'autel de soutien,
Ou qu'on le vide afin d'emplir le verre,
Le parlement n'a droit de s'en enquerre⁶ ;

¹ Tous les deux ans les augustins du grand couvent nommaient, en chapitre, trois jeunes religieux pour faire leur licence en Sorbonne. L'an 1658, le chapitre, au lieu de trois, en nomma neuf pour trois licences consécutives. Le parlement cassa cette élection prématurée, ordonna aux augustins de procéder à une nomination plus régulière, c'est-à-dire pour une seule licence, et, sur leur refus, envoya des archers pour les y contraindre. Les religieux se mettant en défense sonnèrent le tocsin, tirent sur les archers, apportèrent le saint sacrement sur le champ de bataille, et sont pourtant forcés de capituler. On se donne des otages de part et d'autre ; on convient que les assiégés auront la vie sauve ; les commissaires du parlement entrent dans le monastère ; ils font arrêter et conduire à la Conciergerie onze religieux, le 23 août 1658. Mais, vingt-sept jours après, le cardinal Mazarin, l'ennemi du parlement, met en liberté les onze prisonniers, qui sont reconduits en triomphe, et dans les carrosses du roi, à leur couvent. Leurs confrères vont les recevoir en procession, des palmes à la main, sonnent toutes les cloches, et chantent le *Te Deum*. (Voyez encore sur ce sujet l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 58.) Nous avons collationné cette ballade sur une copie manuscrite de Tallemant des Réaux.

² Faut-il qu'on vous requerre tant ? Ellipse.

³ N'ont rien à rechercher, ou rien sur quoi ils doivent s'informer. *Querre* est un vieux mot dont depuis on a fait *querir*, qui lui-même a vieilli.

⁴ Certes, vraiment.

⁵ C'était l'expression consacrée pour dire l'un des membres du parlement.

⁶ Parlez, si vous ne voulez pas qu'on vous mette en prison.

⁷ Je ne m'en inquiète point.

⁸ De s'en enquérir, ou d'établir une enquête pour constater le fait.

Et je maintiens, comme article de foi,
Qu'en débridant matines à grand'erre¹
Les augustins sont serviteurs du roi.

ENVOI.

Sage héros², ainsi dit frère Pierre,
La cour lui taille un beau pourpoint de pierre³ ;
Et dedans peu me semble que je voi
Que sur la mer, ainsi que sur la terre,
Les augustins sont serviteurs du roi⁴.

BALLADE II.

POUR LE PREMIER TERME¹.

A MADAME FOUQUET.

JUILLET 1659.

Comme je vois monseigneur votre époux
Moins de loisir qu'homme qui soit en France,
Au lieu de lui, puis-je payer à vous ?
Serait-ce assez d'avoir votre quittance ?
Oui, je le crois : rien ne tient en balance
Sur ce point-là mon esprit soucieux.
Je voudrais bien faire un don précieux :
Mais si mes vers ont l'honneur de vous plaire,
Sur ce papier promenez vos beaux yeux.
En puissiez-vous dans cent ans autant faire !

Je viens de Vaux², sachant bien que sur tous
Les Muses font en ce lieu résidence ;
Si leur ai dit, en ployant les genoux :
Mes vers voudraient faire la révérence
A deux soleils de votre connaissance,

¹ Promptement, rapidement.

² Fouquet, procureur général au parlement, au nom de qui Jannart, son substitut, faisait les poursuites.

³ L'envoi en prison.

⁴ Les augustins qui ont résisté au parlement seront par lui condamnés aux galères, et serviront ainsi le roi sur mer, tandis que leurs frères le serviront sur terre. Cet envoi prouve que la ballade fut composée après le siège livré au couvent, mais avant la délivrance des moines délinquants, et retenus en prison pour avoir fait résistance. Dans les manuscrits de Tallemant des Réaux, on lit en marge de l'envoi : « Furetière disait qu'il les fallait tous mettre dans une galère, et l'appeler la galère des augustins. »

⁵ C'est-à-dire le premier terme de la pension que la Fontaine s'était engagé à acquitter chaque fois par une pièce de vers. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 48.

⁶ Ce mot est en blanc dans l'édition originale, de même que dans l'Ode sur la paix.

⁷ Oui, leur ai-je dit.

Qui sont plus beaux, plus clairs, plus radieux
Que celui-là qui loge dans les cieus ;
Partant, vous faut agir dans cette affaire,
Non par acquit, mais de tout votre mieux.
En puissiez-vous dans cent ans autant faire !

L'une des neuf m'a dit d'un ton fort doux
(Et c'est Clio, j'en ai quelque croyance) :
Espérez bien de ces yeux et de nous.
J'ai cru la Muse ; et sur cette assurance
J'ai fait ces vers, tout rempli d'espérance.
Commandez donc en termes gracieux
Que, sans tarder, d'un soin officieux,
Celui des Ris qu'avez pour secrétaire
M'en expédie un acquit glorieux.
En puissiez-vous dans cent ans autant faire !

ENVOI.

Reine des cœurs, objet délicieux,
Que suit l'enfant qu'on adore en des lieux
Nommés Paphos, Amathonte, et Cythère,
Vous qui charmez les hommes et les dieux,
En puissiez-vous dans cent ans autant faire !

QUITTANCE PUBLIQUE

POUR LA BALLADE PRÉCÉDENTE, PAR PELLISSON¹.

JUILLET 1659.

Par-devant moi, sur Parnasse notaire,
Se présenta la reine des beautés,
Et des vertus le parfait exemplaire,
Qui lut ces vers, puis, les ayant comptés,
Pesés, revus, approuvés, et vantés,
Pour le passé voulut s'en satisfaire ;
Se réservant le tribut ordinaire
Pour l'avenir, aux termes arrêtés.
Muses de Vaux, et vous leur secrétaire,
Voilà l'acquit tel que vous souhaitez :
En puissiez-vous en cent ans autant faire !

QUITTANCE SOUS SEING PRIVÉ

POUR LA BALLADE PRÉCÉDENTE, PAR PELLISSON.

JUILLET 1659.

De mes deux yeux, ou de mes deux soleils,
J'ai lu vos vers qu'on trouve sans pareils,
Et qui n'ont rien qui ne me doive plaire.

¹ Pour l'explication de cette pièce, de la précédente, et des suivantes, voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 50.